



DROIT DES SOCIÉTÉS

La société civile immobilière

Objectif

Le recours à la SCI est très opportun pour optimiser la gestion d'un patrimoine. Une bonne maîtrise des règles de fonctionnement de cet outil s'avère alors nécessaire pour répondre au mieux aux objectifs du projet patrimonial. Il est important d'accorder une attention particulière à la rédaction des statuts ainsi qu'à la répartition des pouvoirs entre les différents organes. Cette formation, qui traite du régime juridique des SCI, constitue un moyen idéal mettre à jour ses connaissances. Elle permettra également de faire le point sur les dernières actualités. Tels sont les objectifs de ce séminaire e-learning de 6 heures de formation.

Programme détaillé

Introduction : Faire le point sur les utilités de la SCI

Partie 1 : Faire le point sur la constitution de la SCI

- Connaître les règles de constitution
- Déterminer le financement de la société
- Connaître l'objet social

Partie 2 : Faire le point sur les associés de la SCI

- Connaître l'entrée des associés : quelques situations particulières
- Déterminer la sortie des associés : retrait, exclusion, cession de parts sociales, le décès d'un associé
- Connaître les droits des associés
- Maîtriser la responsabilité des associés

Partie 3 : Faire le point sur la gestion de la SCI

- Connaître les règles de nomination et révocation du gérant
- Faire le point sur les pouvoirs du gérant
- Déterminer la responsabilité du gérant

Partie 4 : Déterminer les situations de crise

- Eviter la mésentente
- Dépasser la mésentente



Formation animée par

**Elsa
Guegan**

Professeure de droit privé
Université de Poitiers

Tarif : 390 €



Période
Du 8 décembre 2023
au 31 décembre 2024



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau
Spécialisation



Formation
E-learning



Thèmes abordés :
SCI ; constitution de la société ;
associés ; décisions collectives ;
mésentente entre associés ;
gérance ; responsabilité du
gérant ; rédaction des statuts



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





DROIT DES SOCIÉTÉS

La société civile immobilière

Prérequis

Avoir une expérience professionnelle ou des connaissances théoriques dans le thème abordé par la formation.

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 6 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo.
- Quiz permettant d'évaluer les progrès.

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Elsa
Guegan**

Professeure de droit privé
Université de Poitiers

Tarif : 390 €



Période
Du 8 décembre 2023
au 31 décembre 2024



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau
Spécialisation



Formation
E-learning



Thèmes abordés :
SCI ; constitution de la société ;
associés ; décisions collectives ;
mésentente entre associés ;
gérance ; responsabilité du
gérant ; rédaction des statuts



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





DROIT DES SOCIÉTÉS

La société civile immobilière

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Ville

Tarif : **390€ TTC**

- J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la for-

mation, une attestation de formation est adressée au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit de rétractation. Toute annulation d'inscription doit être adressée à Pro-Barreau par courrier au plus tard quatorze jours

calendaires après réception par le client de la confirmation d'inscription. L'inscription ne peut plus être annulée après que le client a commencé sa formation en faisant usage du mot de passe et de l'identifiant qui lui ont été attribués afin d'accéder à l'espace e-learning sécurisé du site Internet de Pro-Barreau.

